

S.N.A.M.S.P.E.N. – U.C.M.S.F.

Syndicat National Autonome des Médecins de Santé Publique de l'Education Nationale
Union Confédérale des Médecins Salariés de France
65/67 rue d'Amsterdam 75008 PARIS
TEL : 01 40 23 04 10 - FAX : 01 40 23 03 12

Paris, le 16 janvier 07

Objet : Consultation publique Commission européenne

Madame, Monsieur,

Mon syndicat, membre de l'Union Confédérale des Médecins Salariés de France, a été sollicité au sujet de la « Consultation concernant une action communautaire dans le domaine des services de santé ». Ce syndicat regroupe uniquement des médecins de l'éducation nationale, ayant des missions de prévention et de promotion de la santé auprès des enfants scolarisés de la maternelle au lycée.

L'ensemble des questions posées nous amène à la remarque suivante, dans le cadre de la question n°8 : le domaine des services de santé envisagé dans le document se réduit au seul aspect de la médecine curative.

Les systèmes de santé comprennent aussi des services dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé.

L'UE devrait soutenir et développer ces domaines d'action, en particulier

- la diffusion d'informations et les échanges entre professionnels.
- le développement de la formation et de la recherche.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces suggestions.

Docteur Marie-Blandine BASALO, secrétaire générale

This paper represents the views of its author on the subject. These views have not been adopted or in any way approved by the Commission and should not be relied upon as a statement of the Commission's or Health & Consumer Protection DG's views. The European Commission does not guarantee the accuracy of the data included in this paper, nor does it accept responsibility for any use made thereof.